



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 82606

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le fait qu'une nouvelle fois, un officier a payé de sa vie l'opération de maintien de l'ordre en Afghanistan. L'engagement opérationnel de la France dans ce pays doit permettre un transfert progressif des responsabilités de sécurité aux Afghans. Si tout le monde est d'accord pour aider les Afghans à reprendre la maîtrise de leur pays et d'empêcher que l'Afghanistan ne redevienne un sanctuaire pour le terrorisme international, l'appropriation progressive de leur destin par les Afghans nous coûte des victimes et demande du temps. Il lui demande quel est le calendrier prévu par le Gouvernement pour la formation d'une armée et d'une police nationale afghanes crédibles et celui du retrait des troupes françaises.

Texte de la réponse

Le dispositif militaire français engagé dans le cadre des opérations en Afghanistan se compose de près de 4 000 militaires des armées et de la gendarmerie. Il a notamment pour objectif de soutenir la montée en puissance des forces de sécurité afghanes qui demeure une priorité de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), placée sous le commandement de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). La FIAS concentre tous ses efforts et ses ressources pour atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés. Le format définitif des forces de sécurité afghanes, qui doit être atteint en octobre 2013, est de 240 000 militaires et de 160 000 policiers (contre respectivement 134 000 et 109 000 en octobre 2010). La France est particulièrement active dans cette montée en puissance, soutenue et exigeante. Elle concentre son dispositif aux abords immédiats de la capitale, dans la province de Kapisa et le district de Surobi, où elle met en place un projet d'approche globale visant à aider les Afghans à prendre en compte leurs responsabilités. Elle y concentre ses équipes de liaison et de conseil (Opérationnel Mentoring and Liaison Teams - OMLT) au profit de l'armée nationale afghane (ANA). Leur présence facilite les opérations conjointes entre la force française et l'ANA. C'est dans cette même zone que des gendarmes français (Police Opérationnel Mentoring and Liaison Teams - POMLT) conseillent et accompagnent la police afghane. Par ces engagements, les forces de sécurité afghanes s'approprient les savoir-faire nécessaires au combat et gagnent progressivement en autonomie et en efficacité. En outre, la France est activement engagée dans la mission de formation des militaires et policiers afghans, notamment avec le détachement français « Epidote », qui mobilise 65 militaires français. Ce détachement assiste les militaires afghans pour la formation des officiers de l'ANA afin de renforcer le niveau d'encadrement et consolider la motivation du personnel servant au sein de l'armée nationale afghane. La mission « Epidote » forme 5 000 stagiaires par an. L'engagement français s'est soldé par des résultats significatifs avec, l'été dernier, le transfert des responsabilités sécuritaires de la région centre aux forces de sécurité afghanes lorsque le commandement français sur cette zone a pris fin. L'appropriation de leur destin par les Afghans demeure l'une des clés majeures de la stratégie de l'OTAN pour amorcer le processus de transfert des responsabilités aux autorités locales. La déclaration de Londres, en janvier 2010, a retenu le principe d'un transfert progressif de responsabilité de la sécurité aux autorités afghanes, par province ou par groupe de provinces, dès que les conditions le permettant seraient réunies. Le calendrier de transfert est élaboré par l'OTAN et prend en compte

l'évolution de la situation. Il sera débattu au prochain sommet de l'OTAN à Lisbonne, en novembre 2010. Compte tenu de la situation sécuritaire, la zone sous responsabilité française ne devrait pas faire partie des premières provinces éligibles. En tout état de cause, la France est déterminée à poursuivre son engagement en Afghanistan aussi longtemps que nécessaire, pour permettre le succès de cette stratégie d'ensemble. Par son action, elle oeuvre non seulement pour assurer la paix et la stabilité internationales, mais aussi pour garantir la sécurité de tous nos concitoyens sur le territoire national et dans le monde.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82606

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7119

Réponse publiée le : 7 septembre 2010, page 9667